



feve

S'installer en maraîchage

Documenté et rédigé par
le collectif Fincasil



Avant-propos

Ce guide n'est pas destiné à faire de vous la·le parfait·e maraîcher·ère. Nous allons plutôt essayer de vous présenter ce métier, en essayant de vous dire ce que signifie devenir maraîcher·ère, ce qu'il faut pour s'en sortir entre les concombres et les choux. Nous allons également tenter de vous aider à débroussailler la question : quel système de production choisir pour se lancer en maraîchage ? Et puis, pour que vous deveniez maraîcher·ère, il faudra que nous vous disions quelques mots des formations existantes pour accéder à ce métier.



S'installer en maraîchage

Introduction	4
1. S'installer en maraîchage, qu'est ce que cela signifie ?	6
Produire des légumes	
Savoir s'organiser	
Commercialiser sa production	
2. Le maraîchage oui, mais lequel ?	10
Quelle surface pour quel type de production ?	
Quel budget d'installation ?	
Quel salaire ?	
Choisir comment produire	
3. Quelles formations pour devenir maraîcher·ère ?	16
Se former via des formations diplômantes	
Se former via des formations courtes et non diplômantes	
Se former via l'expérience terrain	
4. Accéder à la terre	21
Immersion sur... la Ferme en Coton	
Conclusion	
Ressources utiles	27
Qui a écrit ce guide ?	28
Les autres contenus	29
Fermes En Vie : qui sommes-nous ?	30



Introduction

Devenir maraîcher·ère, c'est devenir un·e agriculteur·ice bien particulier·ère. En effet, pas de céréales ni de bétail dans les champs, mais bien des légumes ! Pas non plus de grand hangar, d'étable et de charrue, mais des outils manuels ou des tracteurs portant de petits outils adaptés à ce travail de précision. Se lancer en maraîchage, c'est donc choisir une agriculture minutieuse, d'observation et surtout d'une incroyable diversité. Cela dit, votre parcelle maraîchère côtoie dans un monde parfait des ateliers d'élevage et de grandes cultures, car il est idéal d'associer différentes productions !







1 S'installer en maraîchage, qu'est-ce que cela signifie ?

Devenir maraîcher·ère, c'est cultiver la terre pour produire des légumes. Pour se lancer, il faut avoir en tête les avantages et les contraintes qu'implique une telle activité, et les compétences nécessaires pour réussir.

Il est également nécessaire d'avoir conscience que c'est un projet de vie qui nécessite beaucoup de temps, une profession complexe et souvent peu rémunératrice. Cela dit, c'est aussi un métier qui permet de se reconnecter avec la terre et les saisons, de travailler dehors, de gérer soi-même une entreprise de A à presque Z, de travailler seul·e ou à plusieurs, etc. Devenir maraîcher·ère c'est avoir le plaisir de voir germer la graine que l'on a semée, c'est voir au quotidien les résultats de son travail et c'est pouvoir se dire qu'on nourrit des êtres humains.

Se lancer en maraîchage, c'est exercer un métier physique qui se déroule à l'extérieur. Il s'agit donc d'être en forme physiquement et de s'y maintenir, pour réussir à travailler toute l'année, et a priori pendant plusieurs années. C'est un travail saisonnier, avec des pics en été et des moments plus calmes en hiver, quand les plantes croissent au ralenti. Il ne faut pas négliger la tenue de pluie parce que même sous les averses, les plantes vous attendent !





Produire des légumes (et parfois des fruits !)

L'essence du métier de maraîcher·ère réside dans la capacité à assurer le bon développement de plantes diverses. Il·elle doit ensuite les récolter et les vendre. Il faut donc disposer de solides connaissances sur la physiologie des plantes, le fonctionnement du sol, des cycles des matières organiques, de l'azote, du carbone, les marchés agricoles, etc. Plus qu'un·e érudit·e, un·e maraîcher·ère est celui·celle qui met en œuvre ses connaissances, et cela s'avère passionnant.

Observer l'état des plantes, diagnostiquer un problème sont des savoirs-faire capitaux pour mener une graine ou un plant à l'état de légume. Savoir associer les différentes cultures, prendre soin du sol afin que les plantes soient saines et productives est également nécessaire pour se lancer en maraîchage.

En agriculture conventionnelle, il faut faire preuve de discernement dans l'usage des traitements et des engrais, qui représentent un coût à la fois économique et environnemental.

En agriculture biologique, il faut pouvoir anticiper et prévenir les problèmes car les solutions curatives sont peu nombreuses. En fonction des saisons, des années, le climat varie et les risques aussi.

Savoir s'organiser

Devenir maraîcher·ère demande une grande organisation. En effet, pour pouvoir produire une gamme de légumes de qualité, il faut savoir quand semer et planter, c'est-à-dire connaître le calendrier de chaque variété. Il faut ensuite entretenir et récolter chaque espèce de légume pour fournir correctement ses clients.

Cette étape de planification a lieu avant de commencer le travail extérieur, en général en hiver afin de savoir où aller durant la grosse saison de culture, et ne pas s'épuiser à des choses inutiles quand on a la tête dans le guidon en plein milieu de l'été. Une bonne organisation permet aussi de mieux évaluer le travail nécessaire et ainsi de savoir quand on est flexible ou quand il y a un pic de travail.

Si vous voulez voir un exemple de projet maraîcher très bien organisé et qui limite le temps de travail au strict nécessaire, allez faire un tour sur le site www.petitmaraichage.fr. Pour planifier les productions, certain·es utilisent des cahiers, d'autres s'appuient sur un tableau Excel (et s'échangent entre eux les meilleures astuces pour qu'il soit lisible et facile d'utilisation). Et enfin, les plus curieux·ses utilisent des logiciels qui sont peu nombreux et encore assez récents sur le marché : le logiciel Open Source de l'Atelier Paysan, qrop, ou encore le logiciel de planification Elzeard, encore en phase de développement.





Commercialiser sa production

Bien sûr, pour devenir maraîcher·ère, il ne suffit pas de produire et récolter, il faut aussi vendre ses légumes. La vente directe est facile à mettre en place en maraîchage car les produits n'ont en général qu'à être rincés, parfois mis en bottes, pour être ensuite présentés sur un étal.

Il est cependant illusoire de croire que cela se fait tout seul. Commercialiser ses légumes demande un temps important, environ un tiers du temps de travail pour la plupart des maraîcher·ère·s. Il faut aussi se constituer une clientèle, ce qui demande de la patience. Heureusement, beaucoup de gens consomment des légumes frais, naturels et locaux, ce qui permet à la vente directe d'être une option viable pour la plupart des maraîchers.

Deux exemples de notre connaissance pour l'illustrer :

- une exploitation d'environ 10 ha, avec une dizaine d'employés, qui livre chaque semaine 150 paniers de légumes mais aussi des magasins bio ;
- une autre, où quatre personnes associées produisent uniquement des paniers, une centaine par semaine, sur une surface de 0,5 ha. Ces circuits courts sont intéressants, car réduire le nombre d'intermédiaires augmente en général le prix de vente.

Il faut donc savoir communiquer, ajuster ses prix, récolter au bon moment pour disposer des bonnes quantités de légumes à vendre. Cela revient à planifier rigoureusement sa production au début de chaque année, planification qu'on affine au fil des ans, quand on connaît sa capacité de production, de vente et le revenu qu'on souhaite tirer de cette activité.

Plusieurs options de commercialisation sont possibles en circuits courts : la vente directe à la ferme (via de la cueillette libre, via un stand auto-géré (avec une boîte pour laisser l'argent), ou via une boutique ouverte à des moments précis), la vente sur les marchés locaux (il vous faudra alors une balance agréée relativement coûteuse), la vente via une AMAP (qui vous permet de vous garantir un revenu sur toute l'année mais qui contraint à produire avec constance), la vente en magasins de producteur·rices ou encore la vente via des plateformes en ligne comme Cagette.net, La Ruche qui Dit Oui ou Alancienne







2 Le maraîchage oui, mais lequel ?

Devenir maraîcher·ère, c'est bien sûr cultiver des légumes, mais il existe de nombreuses façons de le faire. Devenir maraîcher·ère sur quelle surface, avec quel budget d'installation en maraîchage, quelle diversité de légumes ? Cultiver en bio, en permaculture, en maraîchage sol vivant, en biodynamie ? Et devenir maraîcher·ère, pour quel salaire ? Autant de choix et de questions pour le·a futur·e maraîcher·ère.

Bref, pour se lancer en maraîchage, il faut avoir une idée de vers quel système de production on souhaite s'orienter.





S'installer en maraîchage, sur quelle surface ?

Pour commencer, le niveau de mécanisation et de motorisation implique de nombreuses conséquences sur l'activité des maraîcher·ère·s. La surface cultivée s'ajuste évidemment avec la mécanisation. Impossible de cultiver plusieurs hectares manuellement, inutile d'avoir un tracteur pour une dizaine d'ares... évidemment, cela ne représente pas le même budget d'installation pour démarrer. Il n'y a ainsi pas vraiment de surface idéale pour être rentable, tout dépend du système de production vers lequel on s'oriente.

Économiquement, on peut voir différents systèmes se dessiner :

- **une production sur une grande surface** entraînant un chiffre d'affaires (ou produit brut) élevé mais aussi des charges importantes. Ces dernières se composent des investissements (tracteurs et outils, réseau d'irrigation, salariés, etc.) et des consommations intermédiaires (eau, semences, engrais, etc.).
- **une surface plus faible** est cultivée et donc un chiffre d'affaires faible, mais des charges elles aussi très réduites (outils manuels peu chers, peu d'intrants). Une petite surface cultivée avec beaucoup de soin donne généralement de meilleurs rendements, et donc peut tout à fait permettre de dégager des revenus suffisants.

Les serres, qui représentent un investissement important sur les exploitations maraîchères, sont un peu à part car elles permettent d'augmenter la production sans changer la surface cultivée, le niveau de mécanisation et de temps de travail. Elles permettent aussi d'allonger la saison de culture de certains légumes, ce qui en fait un levier d'intensification intéressant.

Toutes les nuances existent évidemment, du motoculteur en passant par la traction animale, de quelques dizaines d'ares à plusieurs dizaines d'hectares.

Dans tous les cas, le·la futur·e maraîcher·ère se fixe en général un objectif de salaire, ou plutôt de revenu, à atteindre après trois ou quatre années d'activité.





Au-delà des envies du·de la futur·e maraîcher·ère, le choix du système de production dépend d'autres facteurs :

- **L'accès au foncier.** On trouve parfois difficilement de grandes surfaces propices à la culture maraîchère, surtout quand on n'est pas issu·e du milieu agricole. L'accès à l'eau est également un facteur limitant en maraîchage. Selon le débit et le coût de l'eau disponible, on ne peut pas irriguer les mêmes surfaces. Cultiver en sec est possible, mais en ayant conscience de la difficulté qui y est liée : les légumes sont "gourmands" en eau, et il est plus difficile de trouver des variétés productives quand elles ne sont pas irriguées.
- **Les possibilités de commercialisation,** c'est-à-dire les débouchés. Deux exemples extrêmes pour illustrer ce propos : à proximité d'un centre urbain, il est possible de valoriser une petite production diversifiée à un prix élevé. Dans un milieu rural où l'autonomie alimentaire des familles est encore élevée, pour les tomates en été par exemple, il peut être difficile d'écouler sa production en direct. On peut alors se tourner vers des marchés de gros ou semi-gros, avec des prix en général plus faibles mais réduisant le temps de commercialisation. On peut alors orienter son exploitation vers quelques espèces de légumes, produites en grosses quantités. Une autre option est de transformer ses produits pour leur donner de la valeur ajoutée et les vendre l'hiver (coulis de tomates, betteraves lacto-fermentées, etc.) mais cela demande du matériel, du temps et de répondre à des conditions sanitaires spécifiques.

Devenir maraîcher, quel budget d'installation ?

Le budget d'installation en maraîchage, c'est-à-dire la capacité d'investissement initiale (l'achat de matériel moto-mécanisé, d'un hangar, d'une chambre froide ou d'une serre) demande souvent à la·le futur·e maraîcher·ère de s'endetter. Dans le cas d'une installation sans grands moyens financiers, ou avec peu d'expérience dans l'agriculture, les prêteur·ses peuvent se montrer réticents. Au contraire, on peut sans problème démarrer une activité maraîchère avec un petit budget (environ 10 000€ sans le foncier), à condition de très bien maîtriser les techniques de maraîchage manuel.

J'ai identifié une ferme à reprendre, je cherche à la
financer via Fermes En ViE

[Tout savoir sur notre mode de
financement du foncier](#)



S'installer en maraîchage, quel salaire ?

La question du salaire du maraîcher·ère est importante et elle pèsera sûrement dans votre choix.

Sans surprise, la réponse varie énormément selon le statut du maraîcher·ère, le système de production utilisé, la surface cultivée et le temps consacré à son activité.

- Si vous choisissez d'**être salarié·e** dans une ferme, vous aurez un salaire fixe chaque mois, en général au niveau du SMIC, qui ne varie pas en fonction de vos récoltes et de vos ventes. Cela vous donne une sécurité et une stabilité mais cela implique en général que vous n'êtes pas aux manettes de la ferme et que vous avez moins de marge de manœuvre et d'indépendance dans les prises de décisions.
- En étant **à votre compte**, vous avez plus de latitude dans vos choix et vous pouvez créer la ferme qui vous ressemble. En revanche, votre revenu dépend directement de votre chiffre d'affaires et celui-ci peut varier grandement en fonction des aléas de la récolte et de la vente. Certaines sources parlent d'un revenu moyen de 1500€/mois, pour d'autres les maraîcher·ère·s se rémunèrent environ 5 € par heure travaillée, en moyenne ; même en travaillant plus de cinquante heures par semaine, ce qui est courant en été, cela permet de gagner à peine plus de 1 000 € par mois.

Une chose est sûre, le salaire de maraîcher·ère n'est pas la source de motivation principale pour une reconversion vers ce métier ! Il y a d'autres avantages à ce métier (moins de dépense en nourriture, un cadre de vie sain, une meilleure qualité de vie, etc.), mais c'est un élément à absolument avoir en tête si l'on veut se lancer.





S'installer en maraîchage, quel type ?

Bien sûr, les choix techniques et économiques sont importants et orientent le travail quotidien du·de la maraîcher·ère, mais d'autres choix, qui touchent aux valeurs personnelles, sont aussi capitaux : produire bio, choisir d'appliquer les principes de la biodynamie, de l'agroécologie, de la permaculture, du maraîchage sur sol vivant, limiter l'utilisation de plastique, etc.

Essayons d'y voir un peu plus clair en définissant mieux ces termes. Chacun est ensuite libre de choisir les principes qui lui conviennent, selon ses convictions.

Pour commencer par la base, parlons de **maraîchage dit conventionnel** : il s'agit ici de cultiver en s'appuyant sur différents intrants, c'est-à-dire de matières issues de l'extérieur de l'exploitation. Quand ceux-ci sont utilisés avec parcimonie, on parle d'agriculture raisonnée, qui tend à devenir la norme au vu du coût des intrants mais aussi face à la prise de conscience de leur impact écologique. On peut classer ces intrantes en plusieurs catégories :

- Les amendements, qui modifient les caractéristiques du sol : calcaire, sable, fumier, broyat de bois, paille, etc. ;
- Les fertilisants, qui servent à compléter l'alimentation de plantes : engrais minéraux ou organiques et fumier ;
- Les produits phytosanitaires qui servent à soigner, protéger, ou stimuler les plantes.
- Les pesticides, naturels ou non, sont les plus courants en agriculture conventionnelle : insecticides, herbicides et fongicides. Mais on peut également utiliser des préparations stimulantes, ici encore naturelles ou non : biostimulants du commerce, purin, macérations, etc.

Le **maraîchage biologique** répond aux critères du cahier des charges de l'agriculture biologique (AB). Ses règles sont définies à l'échelle européenne. On peut les lire dans le règlement CE n°889/2008, mais elles ont été retranscrites et rendues plus claires par de nombreuses institutions agricoles. Les respecter permet d'être certifié AB, une garantie pour le consommateur. Pour résumer ces règles, on peut dire que les seuls intrants autorisés sont ceux d'origine naturelle (engrais organiques, fumiers issus de fermes AB, pesticides d'origine naturelle, etc.). Profitons-en pour clarifier une confusion assez fréquente : cultiver des légumes bio ne signifie pas produire des légumes non traités, mais bien non traités avec des pesticides de synthèse.

Le maraîchage biologique laisse donc une place prépondérante à la prévention plutôt qu'au traitement curatif, et met en place des méthodes de culture évitant l'apparition des maladies. Par exemple, via le choix de semences résistantes ou rustiques, la diversification des productions, ou encore la protection physique des cultures contre les ravageurs.



- **L'agroécologie** n'est pas un mode de production, en tout cas pas seulement. Il s'agit d'un mouvement de pensée intégrant des visions politiques, sociales, économiques, environnementales et agronomiques. En bref, il s'agit de respecter son environnement (l'écosystème dans lequel on travaille, souvent considéré comme agroécosystème ou encore écosystème cultivé, à l'inverse de la vision opposant système cultivé et écosystème "extérieur"), mais aussi l'être humain, qui cultive et qui se nourrit grâce à l'agriculture. Il ne faut cependant pas oublier que le mot désigne également un mouvement politique, bien représenté en Amérique du Sud notamment (le Mouvement des Sans-Terre), revendiquant l'accès à la terre au plus grand nombre.
- **Le maraîchage sur sol vivant** (MSV) est en quelque sorte la déclinaison des principes agronomiques de l'agroécologie au maraîchage : éviter les traitements, amender le sol plutôt que fertiliser, favoriser la biodiversité, ne pas retourner le sol, etc. Autant de moyens efficaces d'accroître la résilience (capacité à retrouver ses capacités après un choc) du système de production, dans un contexte de changements climatiques où les chocs sont plus fréquents, plus violents et plus imprévisibles.
- **La biodynamie** est un système de production basé sur la compréhension des forces qui régissent le développement des plantes. Elle permet de cultiver en intégrant les cycles de la lune et des planètes. Un ensemble de préparations sont également à disposition du·de la maraîcher·ère en biodynamie, afin de fortifier, de traiter ou de prévenir. On désigne rarement ces préparations comme des produits phytosanitaires, car elles jouent leur rôle en rééquilibrant les différentes forces cosmiques, en remettant le système de production en rythme avec ces forces.
- **La permaculture** est une approche plus globale. C'est un ensemble de principes qui permet à l'être humain de façonner son environnement au sens large pour le rendre durable, résilient, autonome. Le terme ne dirige donc pas directement vers des pratiques précises, contrairement à la biodynamie, mais les principes permacoles peuvent servir à guider les choix du·de la maraîcher·ère, notamment lors de la conception du système ; on parle de design. Si elle est une source d'inspiration, il paraît tout de même difficile de dire qu'on "fait de la permaculture" quand on est maraîcher !

Après avoir appréhendé ces différentes façons de devenir maraîcher·ère, on peut légitimement se demander comment passer du rêve à la réalité. Plusieurs voies sont possibles bien sûr. Si les compétences en gestion, stratégies agronomiques et compétences commerciales peuvent être acquises lors de formation, rien ne vaut les expériences de terrain pour confronter son projet avec la réalité.



3

Quelles formations pour devenir maraîcher ou maraîchère ?





Se former au maraîchage via des formations diplômantes

Ces formations en maraîchage concernent notamment les étudiant·e·s (formation initiale) et les personnes souhaitant devenir maraîcher·ère via la reconversion professionnelle (formation continue) qui veulent obtenir la capacité agricole.

Selon votre âge et votre niveau d'étude, il existe différentes formations en maraîchage diplômantes. Ces formations sont généralistes et permettent d'acquérir des bases en gestion d'entreprise et des compétences techniques. Elles sont complétées par des stages en exploitation. La plus courante pour les personnes voulant devenir maraîcher·ère via la reconversion est le fameux BPREA en maraîchage (brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole). Cette formation peut être suivie à distance. Elle est délivrée entre autres par des centres de formation professionnelle et de promotion agricole et agroalimentaire (CFPPA). Si vous voulez suivre une formation en maraîchage biologique, consultez le site du réseau Formabio

Zoom sur la capacité agricole

Pour obtenir la capacité professionnelle agricole, il faut réunir deux conditions : détenir un diplôme agricole de niveau 4 minimum ou justifier d'une expérience agricole (validation des acquis), réaliser un Plan de Professionnalisation Personnalisée (PPP) auprès de la Chambre d'Agriculture. Elle permet notamment d'obtenir la dotation jeune agriculteur (DJA). Sans elle, vous devrez toujours demander une autorisation d'exploiter.

[Accéder au guide sur la formation agricole](#)

[Accéder au guide sur les aides à l'installation](#)





Se former via des formations courtes non diplômantes

Ces formations sont utiles à ceux·celles qui n'ont pas besoin ou ne souhaitent pas obtenir la capacité agricole. Elles permettent à ceux·celles qui ont moins de temps de choisir un enseignement spécifique : maraîchage sol vivant, permaculture, maraîchage intensif, etc. Elles peuvent approfondir ou compléter un enseignement général.

En voici une liste non exhaustive :

- Les formations en maraîchage bio de la Ferme de St Marthe,
- La formation paysan maraîcher bio du CFPPA de Coutance,
- La formation pratique et individualisée en maraîchage biologique de l'association ADALIA.
- Les ADEAR, les réseaux CIVAM, les Chambres d'agriculture peuvent également proposer des formations en maraîchage spécifiques (exemples : transformation des fruits et légumes, soigner les plantes par les plantes) sur quelques jours et qui permettent de compléter ses connaissances. Toutefois, pour avoir plus de recul sur les connaissances emmagasinées, il est souvent plus pertinent de faire ces formations une fois installé·e.

Participer à une formation, c'est aussi l'occasion de rencontrer d'autres porteur·euse·s de projets, ce qui peut faire naître de nouvelles idées et aider à nouer des liens. Il existe aujourd'hui de plus en plus de chaînes youtube donnant à voir différents systèmes de maraîchage et prodiguant des conseils. Nous vous en laissons une sélection à la fin de cet article.

Financer sa formation

Que les formations soient diplômantes ou non, elles ont un coût. Sa prise en charge dépend de votre statut : Pour les demandeur·ses d'emplois, il faut se renseigner auprès de Pôle Emploi car il existe des possibilités. Pour les salarié·es, consultez votre compte professionnel de formation. Commencer son Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) donne accès à 6 000 € de fonds VIVEA avec lequel vous pourrez participer pendant trois ans aux formations que vous aurez déterminées avec vos conseillers.



Se former via l'expérience terrain

La théorie, c'est nécessaire, même si c'est parfois un peu barbant, mais il est aussi important d'aller rencontrer et travailler avec des maraîcher·ères pour affiner son projet et pratiquer les gestes du·de la maraîcher·ère. Ce ne sont ni les formations qui indiqueront le meilleur moment pour ramasser une aubergine, ni les vidéos qui montreront comment bien planter des salades, mais bien la pratique concrète du métier. Pour cela il existe plusieurs moyens :

- **Le woofing** : Le principe est d'échanger quelques heures de travail par jour contre le gîte et le couvert. Le woofing permet d'aller facilement rencontrer une multitude de maraîcher·ère·s en agriculture biologique.
- **Les stages** : Pour en réaliser, il faut trouver un·e maître·sse de stage bien sûr, mais aussi un organisme qui puisse signer la convention de stage. (Chambre d'agriculture dans le cadre du PPP, Adept, pôle emploi, CFPPA, certaines associations, etc.).
- **Le salariat agricole** : Il permet de se faire la main et d'avoir une rémunération mais ce n'est pas un temps réellement consacré à l'apprentissage.
- **L'espace test agricole** : Ce dispositif permet de tester son projet sur une parcelle où les infrastructures (serre, irrigation, matériel, etc) sont déjà en place. C'est très formateur car on est maître·sse de ses choix (itinéraires techniques, commercialisation, etc.) tout en limitant les risques car on ne porte pas les investissements. Pour en savoir plus : le réseau national des espaces test.

Nous recommandons vivement d'aller voir plusieurs maraîcher·ère·s sur de courtes périodes pour se confronter à une multitude de systèmes ; mais aussi de rester plus longtemps chez un·e paysan·ne pour bien comprendre ses choix et saisir les subtilités du métier. Une saison entière passée aux côtés de maraîchers·ères permet de se lancer plus sereinement dans l'aventure.

On ne le dira jamais assez, aller sur le terrain permet aussi de rencontrer de nouvelles personnes, terreau fertile à de nouvelles idées et associations. Nous pouvons vous citer l'exemple d'un jeune maraîcher en reconversion qui, à la suite d'un stage chez des paysans, s'est associé à eux pour agrandir la ferme. Cela laisse songeur·se, non ?







4

S'installer en maraîchage : comment trouver un terrain ?





Le maraîchage attire de plus en plus de personnes non issues du milieu agricole, aussi appelées hors cadres familiaux. Pas facile d'accéder à la terre quand elle n'est pas transmise de génération en génération.

Heureusement, le maraîchage est moins gourmand en surface que d'autres activités agricoles et ne nécessite pas forcément la reprise d'une ferme entière. Une parcelle d'un hectare peut largement suffire selon le projet. Le maraîchage s'invite même en ville aujourd'hui, sur des espaces très réduits. Toutefois, nous vous conseillons d'être attentif·ve à la qualité des sols et à l'accès à l'eau : c'est plus simple de partir avec de bonnes bases.

Dernièrement, nous avons rencontré des maraîchers qui pensaient déménager, après sept ans de cultures et de plantation d'arbres, car le bruit de la route leur était devenu insupportable. Soyez donc vigilant à l'environnement, et pas de précipitation !

[Accéder au guide sur les étapes de l'installation agricole](#)





Vous souhaitez devenir maraîcher·ère ? Nous avons peut-être la ferme idéale pour vous !

[Je découvre les fermes
proposées par FEVE](#)

Pour trouver une parcelle, vous pouvez rechercher sur les sites institutionnels : SAFER, leboncoin, le répertoire installation transmission de la Chambre d'agriculture (RDI) mais aussi faire appel aux collectivités et d'autres structures émergentes. Aujourd'hui, l'autonomie alimentaire des territoires est devenu un enjeu important et des dispositifs innovants se mettent en place pour faciliter l'installation de maraîchers.

Autour de Pau et Valence par exemple, ce sont deux SCIC qui ont créé des ceintures maraîchères autour de ces villes (La Ceinture Verte). Vous pouvez aussi faire appel à Fermes En ViE ou à l'association Terre de Liens, qui travaille à l'installation de nouveaux agriculteurs et promeut une agriculture durable.

ZOOM SUR... MATA

Vous cherchez une petite surface agricole (sous les 5 hectares) ? Mata (Méthode d'Achat des Terres Agricoles) est une communauté Facebook de personnes cherchant à acquérir des petites surfaces de terres agricoles. Ils ont [une carte collaborative](#) des différents projets en cours en France (dont des projets à rejoindre, des surfaces disponibles, etc.) et vous pouvez y indiquer que vous cherchez un terrain. Enfin leur [groupe Facebook](#) et leur blog présente de nombreuses informations sur comment mener ses recherches de terrain agricole de petite surface.

Immersion sur...

La Ferme en Coton



S'installer en maraîchage, c'est possible sur une ferme diversifiée, où le maraîchage est un atelier de production intégré parmi d'autres. A la Ferme En Coton, une ferme du Gers où nous débutons nos expériences de maraîcher·ère, nous travaillons aux côtés de deux autres paysans : un éleveur de volailles et un paysan-boulangier.

Au sein de cet espace d'environ quarante hectares, nous cultivons nos légumes sur une parcelle de 3000 m². Sur des planches permanentes, nous cultivons en agriculture biologique une quarantaine de légumes différents, ce qui nous permet de produire sans discontinuité dans l'année. Nous les vendons à la ferme et à la Biocoop locale, mais surtout nous expérimentons et approfondissons nos savoir-faire, car nous nous sommes installés il y a à peine plus d'un an, après des études d'agronomie et quelques mois de stages très instructifs avant de nous lancer.

Notre activité est intimement liée à celles de nos collègues : grâce aux grandes cultures, nous avons à notre disposition de la paille pour couvrir nos planches de culture. Grâce à l'élevage, nous disposons aussi de fumier en quantité suffisante pour amender nos légumes ! Cela nous permet aussi de partager des outils d'entretien des parcelles, pour faucher ou tondre par exemple, ou encore de mettre nos efforts en commun quand il s'agit de tailler les arbres fruitiers de la ferme, de broyer les résidus de taille pour couvrir et amender nos planches, notamment, en complément de la paille. Ce sont notamment ces matières, facilement disponibles, qui nous permettent de développer notre système sans travail du sol. Nous pouvons ainsi sereinement approfondir nos connaissances agronomiques en testant les effets des différents intrants auto-produits dont nous disposons, ce qui ne nous empêche pas d'en essayer d'autres, comme le compost de déchets verts que nous achetons par exemple.

Nous pouvons également, grâce à la complémentarité des trois ateliers, proposer une vente à la ferme hebdomadaire lors de laquelle les clients peuvent se fournir en légumes, mais aussi en viande et en pain alors qu'ils ne se déplaceraient sans doute pas aussi nombreux pour un seul type de produit.

Bref, devenir maraîcher·ère n'a de sens pour nous que si l'activité s'intègre dans une ferme diversifiée et collective !





Conclusion

Cet article a présenté quelques notions pour vous introduire au vaste sujet qu'est le maraîchage. Il s'est donc concentré sur la production de légumes, les diverses formes qu'elle peut prendre et les moyens de devenir maraîcher·ère. Nous aurions bien sûr aimé vous parler de jardins-forêts, d'agroforesterie, de canards et de poules, de transformation, etc. L'activité maraîchère est en effet complémentaire de nombreuses autres, il ne faut cependant pas oublier que produire des légumes est généralement un métier à plein temps ! Mettre les productions en place progressivement est un facteur de réussite à ne pas négliger.

S'installer à plusieurs est aussi une solution pour diversifier les activités, partager les contraintes et ne pas mettre toutes ses tomates dans le même panier ! Vous souhaitez vous installer à plusieurs ? Rejoignez notre communauté de porteur·ses de projet pour en savoir plus sur ce mode de fonctionnement et être tenu·e au courant de nos nouveaux projets de fermes collaboratives !





Quelques ressources utiles

- Un livre bien utile pour appréhender les enjeux de la culture maraîchère intensive, notamment en termes d'organisation et de planification - Fortier J.-M., Waridel L., Bilodeau M. *Le jardinier-maraîcher: manuel d'agriculture biologique sur petite surface*, Ecosociété, 2015.
- Un ouvrage de référence sur la culture biologique intensive et manuelle des légumes - Coleman E. *The New Organic Grower*, Chelsea Green Publishing Co, 2018
- Un ouvrage utile pour comprendre les spécificités des cultures d'hiver - Coleman E., *Des légumes en hiver : produire en abondance, même sous la neige*, Actes Sud, 2013
- Une trilogie complète présentant un système de production maraîchère manuel par le menu, assortie d'illustrations très utiles - Hervé-Gruyer C., Hervé Gruyer P., *Vivre avec la terre: manuel des jardiniers-maraîchers : permaculture, écoculture, microfermes*, Actes Sud, 2019
- Ce guide assez exhaustif des méthodes de cultures biologiques est utile pour maîtriser les bases des itinéraires techniques - Thorez J.-P., Lapouge-Déjean B. *Le guide du jardin bio, terre vivante*, 2020
- Inspirations sur la philosophie de l'agriculture d'un précurseur de la permaculture - Fukuoka M., *La révolution d'un seul brin de paille : une introduction à l'agriculture sauvage*, G. Trédaniel, 2017
- L'ITAB édite des **guides techniques** pointus à destination des professionnels.
- **Ver de terre Production** donne dans ses vidéos YouTube des perspectives théoriques actuelles.
- **La ferme de Cagnolle** présente sur YouTube ses itinéraires techniques dans le détail.
- **Un guide pratique de Bio Nouvelle-Aquitaine** qui reprend les points clefs pour devenir maraîcher·ère.

Qui a écrit ce guide ?



Pauline Couvelaëre

Co-fondatrice de HOPEN et maraîchère

Je suis maraîchère en espace-test, ingénieure en agriculture urbaine et passionnée de fleurs comestibles, de salades sauvages et des plats gourmands qui suivent ! Je souhaite continuer mon activité au sein d'une ferme collective, avec sept ami·e·s, et pourquoi pas un jour l'associer à un restaurant !

Victor Mougin

Maraîcher

Je suis maraîcher en espace-test, mais je profite de mon temps libre pour approfondir mes connaissances en élevage bovin laitier. Après une formation d'ingénieur agronome, je souhaite en effet m'installer avec sept ami·e·s pour produire et transformer ensemble, du lait mais pas seulement

Les contenus

FEVE vous donne du grain à moudre avec d'autres ressources susceptibles de vous intéresser !

GUIDES MÉTIERS

- [Devenir apiculteur](#)
- [Devenir paysan-boulangier](#)
- [Cultiver le houblon](#)
- [S'installer en maraîchage](#)
- [Poules pondeuses en poulailler mobile](#)
- [Se lancer dans l'élevage caprin](#)

GUIDES À L'INSTALLATION

- [L'émergence de votre projet agricole](#)
- [Guide à l'installation agricole](#)
- [Guide à la formation](#)
- [Guide des aides à l'installation](#)

GUIDES FONCIER AGRICOLE

- [Reprendre une exploitation agricole, la visite](#)
- [Louer ou non sa future ferme](#)

WEBINAIRE

- [Comment préparer son installation à plusieurs ? \(ATAG, Emeline Bentz\)](#)
- [Les Voix du Terrain](#) - Des fermes diversifiées vous racontent leur installation, la gestion des ateliers et des débouchés

et les articles de **[notre blog](#)** sur des sujets aussi diversifiés que l'élevage, des présentations et retours d'expérience de fermes collaboratives ainsi que nos premiers **[résultats de l'étude des besoins de porteur·ses de projet agricole!](#)**



Qui sommes nous ?

Comme un symbole, la FEVE est une plante de la famille des légumineuses, d'origine très ancienne, et dont la propriété est de fixer l'azote atmosphérique grâce à des petites nodosités sur ses racines, lieux d'intenses symbioses avec les micro-organismes du sol. Grâce à ce rôle fondamental dans le grand cycle de l'azote, les fèves, ainsi que les autres membres de la famille des légumineuses, jouent le rôle d'engrais vert, participant à une diminution des intrants nécessaires aux cultures. Les synergies développées avec les champignons et bactéries du sol participent activement à la vie du sol, qui nourrit et protège les fèves ainsi que les autres cultures.



Les fermes que nous déployons répondent à une même logique : **s'inscrire dans leur écosystème, fonctionner avec les autres, privilégier les synergies** afin de fonctionner de manière plus collaborative, plus saine, et plus juste pour les hommes et l'environnement.

Plus concrètement...

Fermes En ViE, c'est une communauté au service des porteurs de projet en agroécologie. Pour cela, via la communauté, les porteurs de projet ont accès à du contenu, des événements, des experts afin de mûrir leur projet d'installation. Ils ont aussi des occasions de rencontre et d'échange avec d'autres porteurs de projet afin de les aider à trouver leurs futurs associés.

FEVE c'est aussi un accompagnement à l'installation sur des fermes diversifiées et collaboratives. Pour cela, FEVE aide les porteurs de projet :

1. à accéder au foncier (en faisant appel à l'épargne citoyenne)
2. à structurer leur projet d'installation à plusieurs en les accompagnant sur les enjeux juridiques, humains

Notre mode d'action

Identification et financement

FEVE identifie des fermes à vendre propices à accueillir des projets diversifiés et collaboratifs afin d'y organiser des synergies. Pour financer leur reprise, FEVE fait appel à l'épargne citoyenne.

Modélisation et dimensionnement

FEVE dimensionne la ferme en différents ateliers de production agricole (grandes cultures, maraîchage, élevage mais aussi production d'huiles végétales, poules pondeuses, etc.).

Bail rural environnemental

Chaque partie de la ferme est alors louée à des agriculteur·rices via un bail rural environnemental de 25 ans avec option d'achat. Chaque locataire ou locatrice est signataire de la charte agro-écologique FEVE.

Organisation de la collaboration

FEVE et les acteurs du territoire accompagnent chacun et chacune dans la structuration de leur projet d'installation ainsi que dans la mise en place de leurs collaborations.

Rejoignez La Grange

La Grange c'est une plateforme créée par nous pour vous, porteur·ses de projet agricoles. C'est une communauté des porteurs de projets engagé·es : des outils pour s'installer en agroécologie, des contenus pour se former et progresser, des témoignages de fermes innovantes et enfin et surtout... des membres surmotivé·es pour s'entraider et un espace Discord pour pouvoir échanger avec eux/elles.



CONSTRUISEZ VOTRE PROJET

Des outils, des conseils, des événements pour construire et mûrir votre projet et réussir votre parcours d'installation



TROUVEZ VOTRE FERME

Pour vous faciliter la recherche de la ferme idéale, retrouvez nos outils et fiches pratiques conçus par nos experts



DES CONTENUS EXCLUSIFS

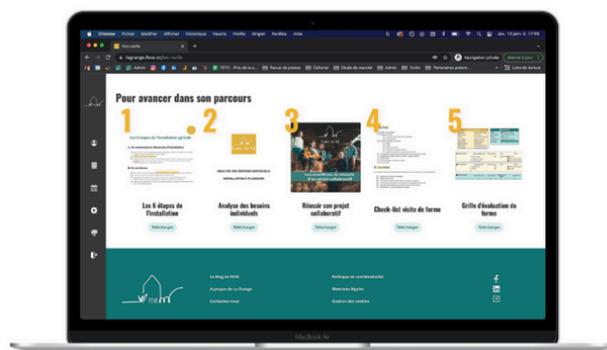
Découvrez nos guides, livres blancs, contenus éducatifs et ludiques pour avancer à votre rythme dans votre projet d'installation



REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ

Discutez de vos projets, partagez vos expériences et rencontrez tous ceux qui font l'agro-écologie d'aujourd'hui et de demain

Rejoignez la communauté La Grange !



feve